



CONSEIL COMMUNAL D'YVORNE

La Grappe
Case postale 51
1853 Yvorne

Procès-verbal

Séance du mercredi 28 juin 2017
à 18h30
Espace Johannes
Chamoson
Présidence : Christian Bernasconi

La commune de Chamoson, représentée par son Vice-Président, M. le Conseiller municipal Christophe Bessero accueille chaleureusement le Conseil communal d'Yvorne pour sa séance extra muros.

M. le Président Christian BERNASCONI ouvre la 6^{ème} séance de la législature à 18h30 en saluant les personnes présentes, la Municipalité (M. Michel Weibel excusé), M. Müller, Huissier, le public, et les en remercie. Il remercie également les hôtes pour leur généreux accueil.

L'idée de cette séance extra muros à Chamoson est née autour d'un verre de chasselas à Yvorne. Les points communs des 2 communes sont par ailleurs frappants : Chamoson qui produit les meilleurs vins du Valais, et Yvorne qui produit les meilleurs vins de Suisse romande... !

M. le Président laisse la parole à M. le Syndic pour annoncer la présentation sur la renaturation du grand canal qui va suivre.

M. le Syndic tient à préciser que cette partie de la présentation sera filmée, chacun est libre de refuser de l'être mais le projet est d'une telle ampleur que l'Etat de Vaud a souhaité un suivi vidéo des étapes d'élaboration et de concrétisation de ce projet. Son lancement a déjà été filmé dans le cadre d'une séance de Municipalité.

L'origine de ce projet de renaturation qui fait l'objet d'une publication assez épaisse, se trouve à disposition en quelques exemplaires à la commune, il est également téléchargeable sur le site de la direction générale de l'environnement.

Cette étude remonte assez en amont puisque c'est l'ancienne Municipalité qui l'avait imaginée. Lorsque les peupliers ont été tronçonnés sur une longueur de 1'200 mètres, deux problèmes se sont présentés : le premier est un souci de végétalisation puisque depuis que les arbres ont été sectionnés, ce tronçon est envahi par les herbes et les ronces. Ensuite, la route qui conduit à Chessel commence à être problématique puisque qu'il s'agit d'un tronçon particulièrement mal entretenu en raison de racines. La commune s'est donc approchée de l'Etat de Vaud qui a été assez intéressé par la modification du secteur et qui est entré en matière sur le projet de renaturation qui va être présenté ce soir par M. Olivier Stauffer, ingénieur à la DGE (Direction générale de l'environnement de l'Etat de Vaud) ainsi que MM. Alain Stuber et Joaquim Golay, du bureau Hintermann & Weber chargé de l'étude.

Présentation est donnée par MM. Stauffer, Stuber et Golay sur grand écran.

En complément, M. le Syndic Edouard CHOLLET affirme la très bonne collaboration avec la commune de Corbeyrier. Il s'agit d'un projet enthousiasmant puisqu'il n'est pas sanctuarisé, il sera vraiment ouvert à tous. Sur les 1'200 mètres, 360 mètres seront accessibles au public et chaises roulantes et les voitures pourront toujours stationner aux 2 extrémités du tronçon. Le changement de statut fera l'objet d'une procédure de recadastration qui concerne env. 13'000 mètres et qui sera mis à l'enquête. L'entretien de la route incombera à l'Etat de Vaud, ce qui n'est pas rien. En volonté également de la Municipalité, le transit, à l'exception du transit « riverain » et « agricole », ne sera plus possible. Il se trouve qu'il y a actuellement un nombre important de frontaliers qui empruntent cette route, et de surcroît à toute vitesse. Et le transit ne sera pas d'avantage possible sur la rive droite du grand canal. La Route H144 permet l'accès à Chessel très facilement.

La mise à l'enquête est prévue pour le 30 juin, le permis de construire dans l'idéal sera délivré courant de l'automne et la réception des travaux reste encore à planifier.

La Municipalité est très enthousiaste et soutient ce projet dans toute son ampleur.

La parole est donnée à l'assemblée.

M. Charles-André DURGNAT croit comprendre qu'il y aura une information pour la population dans le vuagnéran ?

M. Edouard CHOLLET attendait d'avoir cette séance afin d'informer le Conseil communal en primeur, cela lui paraissait être de bonne politique. Un éditorial sera consacré à ce projet et, en accord avec Gary Perret, un plus gros dossier illustré sera présenté lors d'une prochaine édition. M. CHOLLET ajoute qu'il a été contacté par une journaliste pour d'autres sujets et lui a précisé qu'elle pourrait le rappeler le lendemain de cette séance afin de déflorer publiquement le dossier.

M. Guy STALDER : pourrait-on profiter de renforcer la digue du talus côté droite pour que la route ne s'enfonçe plus.

M. STAUFFER: Le talus sera conservé, il y aura un réaménagement au pied de la berge pour le renforcer et à certains endroits, on profitera des matériaux ce qui permettra de diminuer la pente. Cela ne devrait pas avoir d'effet néfaste sur la stabilité de la route, au contraire, cela va la stabiliser.

Pour compléter, M. ~~Charles~~ Jacques-Henri MULLER, suppose qu'en diminuant la densité du trafic, on va déjà pas mal économiser la route en stabilité.

MM. Stauffer, Stuber et Golay sont remerciés par Monsieur le Président BERNASCONI pour leur intervention.

Avant de commencer la séance, M. le Président informe l'assemblée que la maman de M. ~~Charles~~ Jacques-Henri MULLER est décédée. Une minute de silence est observée.

1) Appel

22 Conseillers répondent à l'appel, 13 sont excusés. Le quorum étant atteint, le Conseil communal peut valablement délibérer.

M. le Président tient à s'excuser de l'information tardive quant au programme de cette séance extra muros, en particulier le changement d'horaire. Treize Conseillers manquants à l'appel, cela fait tout de même beaucoup et le regrette. Les statistiques des 6 dernières séances qu'il a présidées démontrent une moyenne de huit absents avec un pic égalé en octobre dernier avec treize excusés. Les quorums ont néanmoins toujours été atteints.

2) Lecture de l'ordre du jour

Le Président propose d'ajouter à l'ordre du jour, au point 6, lettre C, l'élection d'un 2^{ème} vice-Président.

L'ordre du jour n'apporte pas d'autre commentaire, il est accepté à l'unanimité et suivi tel que présenté avec sa modification.

3) Adoption du procès-verbal du 26 avril 2017

En page 6, point 8, 2^{ème} paragraphe, Mme Suzanne WAGNER souhaite avoir les commentaires et résultats du sondage sur le Greffe municipal.

Il sera rajouté en annexe du présent procès-verbal (réf. Annexe 1).

Il n'y a pas d'autre remarque, le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents avec remerciement à son auteur.

4) Rapport sur le préavis municipal N° 1/2017 concernant les comptes 2016

M. Jean-Daniel MARET donne lecture du rapport de la commission de gestion.

M. le Syndic Edouard CHOLLET, au nom de la Municipalité, tient à remercier la CoGest et la CoFin qui ont collaboré ensemble pour l'examen de la gestion, pour la qualité de leur travail et des relations. Ce rapport est reçu 5 sur 5, s'agissant en particulier du cadeau qui est attendu de la part de la Municipalité pour les micros parking. Ce dossier va être examiné avec beaucoup d'attention, particulièrement sur l'opportunité de la réalisation du parking de Vers la Cour. Aujourd'hui, M. CHOLLET est en mesure d'informer le CC que la Municipalité a obtenu l'accord de principe d'un citoyen de Vers Monthey pour la recadastration d'une partie de sa vigne et sa transformation en places de stationnement. Il est envisagé la création d'une petite dizaine de places de parc. Les choses ne sont pas encore signées, mais elles sont en passe de l'être.

Il n'y a pas de remarque, les conclusions du préavis municipal sont adoptées à l'unanimité comme suit :

Le Conseil communal d'Yverne

- Vu le préavis municipal N° 1/2017 concernant le rapport de gestion pour l'année 2016
- Oûi le rapport de la commission de gestion
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

D é c i d e

1. D'accepter les comptes tels que présentés, soit :

Revenus : Fr. 5'838'423.32

Charges : Fr. 6'313'564.05

5) Elections par le bureau du Conseil

Les élections suivantes se déroulent tacitement, selon l'article 5 du règlement du Conseil communal d'Yverne, qui prévoit que « lorsque le nombre de candidats est égale à celui des sièges à pourvoir, l'élection peut s'opérer tacitement. Mention en est faite au procès-verbal. »

a) Président

Mme Danielle NICOLIER, pour le groupe Arc-en-Ciel, propose M. Charles-André DURGNAT, élu pour 1 année.

M. DURGNAT remercie le CC pour le vote et assure qu'il fera son possible pour être digne de ce choix.

Le Président lui laisse la place pour l'élection du 1^{er} Vice-Président.

b) 1^{er} Vice Président

M. Jean-Daniel MARET, pour le groupe PLR, propose M. Christian BERNASCONI, élu pour 1 année.

c) 2^{ème} Vice-Président

M. François LUTHI, pour le groupe UDC, propose M. Guy STALDER, élu pour 1 année

M. BERNASCONI rappelle que les Vice-Présidents peuvent œuvrer dans les commissions temporaires.

d) Scrutateurs

Mme Danielle NICOLIER propose M. ^{me} Claire GLAUSER du groupe Arc-en-Ciel
M. Jean-Daniel MARET propose M. Killian ANEX-DIT-CHENAUX du groupe plr
M. Guy STALDER propose M. Serge AEPPLI du groupe UDC
Tout trois élus pour 1 année.

e) Scruteur suppléant

M. Jean-Daniel MARET propose M. Sébastien ROUX du groupe plr, élu pour 1 année

6) Communications du bureau

• Prise en charge des sorties communales

Etant donné l'état des finances communales et surtout les efforts communs entrepris pour les améliorer, M. Christian BERNASCONI a décidé de faire aussi sa part en prenant sur son enveloppe présidentielle la visite du Parlement Cantonal qui a eu lieu ce printemps. La sortie de ce soir est entièrement offerte par la commune de Chamoson. Elle en est remerciée ici par l'ensemble des membres du Conseil ici présents.

Quant à la commune d'Yvorne, elle prend en charge le transport ainsi que le vin communal.

• Porte documents : <https://sites.google.com/view/conseilcommunalyvorne/accueil>

Dans l'onglet formation, se trouve la présentation faite par M. Frédéric Grognuz, Vice-Président de la cour des comptes lors de la rencontre avec les Présidents des CC du 6 juin dernier au nouveau Parlement Cantonal.

• Agenda

Le Président invite les scrutateurs à prendre note et réserver les dates des prochaines votations pour 2017 et 2018, à savoir :

24 septembre – 26 novembre – 4 mars – 10 juin

La manifestation du 1^{er} août prochain aura lieu à la Maison Blanche en présence d'un Conseiller Fédéral.

7) Communication de la Municipalité

Mme Marie-Hélène FRUTSCHI

Comme convenu lors de la dernière séance de Conseil, Mme Frütschi fait part de quelques réflexions sur les associations ARASAPE et ASANTESANA.

M. Edouard CHOLLET

- Il serait bien que les statistiques qui viennent d'être évoquées par Mme Frütschi fassent l'article dans l'édition d'un prochain Vuarnéran.
- Le dépôt du futur règlement de police devait être déposé ce soir, mais compte tenu du menu de cette séance, de son éloignement, ainsi que l'absence pour vacances de M. Michel WEIBEL, il sera présenté à la prochaine séance en septembre. Il est précisé encore que M. Weibel sera le prochain Vice Syndic pour l'année à venir.
- Les séances de Municipalité délocalisées avec invitation de la population riveraine vont être revues à la baisse. On opte pour une fréquence saisonnière, la prochaine aura donc lieu en automne à Versvey.
- S'agissant du 1^{er} août, la Municipalité remercie chaleureusement le Château Maison Blanche de son hospitalité ; il s'agit d'une occasion de mettre en valeur le village et d'accueillir un Conseillé Fédéral. Il recommande de se rendre aux Château à pied pour faciliter l'accès et la fluidité.

8) Divers et propositions individuelles

- M. Jean-Luc ANSERMOZ a été interpellé par un citoyen car l'accès à la cascade d'Yvorne n'est plus accessible. Effectivement, en se rendant sur place pour voir, s'est rendu compte qu'une fois passé le pont en béton, "c'est Bagdad" ! Si par hasard les employés communaux ou forestiers devaient aller faire l'entretien de ce chemin, M. ANSERMOZ met en garde sur la présence de plantes invasives urticantes telles que berce du Caucase, il faut faire particulièrement attention.

Jacques
M. ~~Charles~~-Henri MULLER répond que c'est le GFA (Groupement Forestier des Agittes) qui est en charge de cet entretien depuis le pont jusqu'à la cascade. Il y a eu de la lassitude dans l'entretien, mais la commune va redresser tout ça.

M. Eric MINOD ajoute que ce chemin a été fermé pendant une période suite à l'installation d'un compteur d'eaux usées qui vient d'être terminée.

Mme Tania ALLENBACH affirme avoir emprunté ce chemin il n'y a pas si longtemps alors qu'il était encore accessible. Cependant, il est important de signaler au service concerné le très mauvais état de l'escalier, de la table ainsi que des bancs.

- M. Charles-André DURGNAT : un retour avait été fait sur le sondage du Greffe communal auquel très peu de personne ont répondu. Quelle suite y a-t-il à donner ?

M. Edouard CHOLLET répond que dans l'ensemble, la satisfaction était au rendez-vous. Il subsistait cependant deux problèmes :

1) l'accès aux heures d'ouverture du Greffe qui devait être un peu mieux ciblée par rapport aux attentes des habitants ; elles ont été modifiées dans ce sens et figureront dans le prochain Vuarnéran. A partir du 1^{er} juillet, les heures d'ouvertures seront :

lundi de 7h30 à 11 h30 et de 13h30 à 18h30
mardi fermé
mercredi de 6h30 à 11h30
jeudi fermé le matin, ouvert de 13h30 à 18h30
vendredi fermé

Le bureau communal sera ouvert aussi sur demande ou sur rendez-vous et la permanence téléphonique tous les jours pendant les heures de bureau

2) il y avait quelques attentes concernant le site Internet, il n'a pas été jugé de première priorité, mais M. CHOLLET est conscient du manque de convivialité de ce site.

- Mme Suzanne WAGNER souhaite avoir des nouvelles sur l'accueil de jour, le parascolaire, en lien avec les horaires de cantines.

Mme Marie-Hélène FRUTSCHI répond qu'elle a contacté M. Gaudin d'Amalthée pour savoir ce qu'il en était. Une réunion avec les communes de Corbeyrier, Yvorne et Aigle aura lieu avec les Municipales en charges du dossier ainsi que les Syndics pour mettre quelque chose sur pied et voir comment les trois communes peuvent s'arranger ensemble. C'est à l'étude actuellement.

M. Edouard CHOLLET ajoute que cette demande tombe à point nommé puisque M. Gaudin a été rencontré aujourd'hui même. Il y a 2 options : la première est de prévoir cet accueil à Aigle et de payer, la seconde de le prévoir à Yvorne et de payer aussi. Il a été jugé préférable de mettre autour de la table toutes les personnes concernées, y compris les responsables de Corbeyrier pour voir ce qui était préférable de faire sur le plan financier et sur le plan humain.

- M. Charles-André DURGNAT demande à avoir les dates des prochaines séances de Conseil communal.

M. le Président BERANSONI assure que ces dates avaient été arrêtées mais de nouvelles informations on fait reporter leur communication. Elles seront publiées entre autre sur le site porte documents du Conseil (<https://sites.google.com/view/conseilcommunalyvorne/accueil>).

Il n'y a plus de question, M. BERNASCONI clôt la séance à 20h12. Il remercie l'ensemble du Conseil communal qu'il a eu beaucoup de plaisir de présider. Il remercie également le Syndic, les Municipaux ainsi que le bureau communal.

Le Président

Christian Bernasconi



La Secrétaire :

Véronique Deladoey